

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16

ASSOCIÉS :

Marie-Claude Grondin, CPA
François Langevin, CPA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme **MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de Maison Amitié de la Haute-Gatineau comprennent, entre autres, certains dons et revenus de participation des hébergés qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédures d'audit. Notre audit des produits provenant des dons et revenus de participation des hébergés a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et de participation des hébergés de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2026 et le 31 mars 2025, de l'actif à court terme au 31 mars 2026 et de l'actif net au 1er avril 2025 et au 31 mars 2026. Le rapport de l'exercice précédent comportait également cette réserve.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Langevin Harding, CPA Inc.



GROUPE
Servicas

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

Page 5

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Produits		
CISSSO - PSOC	772 427 \$	677 294 \$
CISSSO - NSA	323 571	323 571
FQIS	33 067	-
PSADUC	210	-
Participation des hébergés	64 894	38 872
Amortissement des apports reportés	41 032	18 520
Loyers	33 869	-
Intérêts	2 957	11 696
Dons	16 055	12 412
Centre Local d'emploi	12 096	2 289
Divers	3 513	-
	<u>1 303 691</u>	<u>1 084 654</u>
Charges de fonctionnement		
Salaires et charges sociales	793 282	606 622
Honoraires professionnels	36 713	41 131
Frais de tenue de livres	4 490	4 215
Frais de déplacements	34 997	33 141
Loyer	28 590	5 159
Fournitures	12 412	11 425
Électricité	25 530	6 301
Activités	50 481	18 401
Télécommunications	13 134	16 770
Formation	5 022	5 217
Papeterie et frais de bureau	25 501	32 653
Publicité	8 402	11 227
Entretien et réparations	33 607	19 242
Dépenses de matériel roulant	2 897	2 270
Taxes, licences et permis	12 996	1 464
Assurances	28 949	11 346
Intérêts et frais de banque	2 208	4 014
Intérêts sur la dette à long terme	41 714	23 399
Amortissement des immobilisations corporelles	113 105	55 618
	<u>1 274 030</u>	<u>909 615</u>
	29 661	175 039
Moins : Frais de loyer interne attribués aux projets	<u>15 210</u>	<u>-</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>44 871 \$</u>	<u>175 039 \$</u>

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

Page 6

	Investi en immobilisations	Affecté	Non affecté	2026 Total	2025 Total
Solde au début	294 278 \$	320 324 \$	(35 002) \$	579 600 \$	404 561 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	44 871	44 871	175 039
Amortissement des immobilisations corporelles	(113 105)	-	113 105	-	-
Apports reçus	(521 791)	-	521 791	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 044 007	-	(1 044 007)	-	-
Amortissement des apports reportés	41 032	-	(41 032)	-	-
Affectation interne	-	(172 216)	172 216	-	-
Émission de la dette à long terme	(350 000)	-	350 000	-	-
Remboursement de la dette à long terme	24 152	-	(24 152)	-	-
Solde à la fin	418 573 \$	148 108 \$	57 790 \$	624 471 \$	579 600 \$

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU**BILAN****31 MARS 2026****Page 7**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Actif		
Court terme		
Encaisse	347 639 \$	425 441 \$
Débiteurs (note 3)	41 143	49 945
Subventions à recevoir	186 654	98 550
Frais imputables au prochain exercice	<u>13 798</u>	<u>7 067</u>
	589 234	581 003
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>2 032 030</u>	<u>1 101 128</u>
	<u><u>2 621 264</u></u> \$	<u><u>1 682 131</u></u> \$

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU**BILAN****31 MARS 2026**

Page 8

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 6)	184 495 \$	87 681 \$
Apports reportés (note 7)	198 842	208 001
Versements de la dette à long terme (note 8)	26 900	10 942
Versements de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	<u>1 218</u>	<u>1 218</u>
	411 455	307 842
Long terme		
Dette à long terme (note 8)	672 232	361 124
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)	2 430	3 648
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	<u>910 676</u>	<u>429 917</u>
	<u>1 996 793</u>	<u>1 102 531</u>
Actif net		
Non affecté	57 790	(35 002)
Affecté	148 108	320 324
Investis en immobilisations	<u>418 573</u>	<u>294 278</u>
	<u>624 471</u>	<u>579 600</u>
	<u>2 621 264 \$</u>	<u>1 682 131 \$</u>

Approuvé par



administrateur



administrateur

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

Page 9

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	44 871 \$	175 039 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	113 105	55 617
Amortissement des apports reportés	<u>(41 032)</u>	<u>(18 519)</u>
	116 944	212 137
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 14)	<u>1 622</u>	<u>16 890</u>
	<u>118 566</u>	<u>229 027</u>
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 044 007)</u>	<u>(530 522)</u>
Financement		
Emprunts à long terme	350 000	40 575
Remboursement de la dette à long terme	(22 934)	(7 934)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(1 218)	(1 218)
Apports reçus afférents aux immobilisations	<u>521 791</u>	<u>251 835</u>
	<u>847 639</u>	<u>283 258</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(77 802)</u>	<u>(18 237)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>425 441</u>	<u>443 678</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>347 639</u></u> \$	<u><u>425 441</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1 - Statut et nature des activités

La Maison Amitié de la Haute-Gatineau est un organisme sans but lucratif est régi en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Maison Amitié de la Haute-Gatineau est un organisme de charité au sens de la loi de l'impôt sur le revenu.

Cet organisme offre des services d'hébergement, de réadaptation sociale et du soutien d'intensité variable à une clientèle souffrant de troubles de la santé mentale de niveaux divers.

2 - Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la compagnie est raisonnablement assuré de sa réception.

Les revenus de placements non affectés sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les revenus d'hébergement et de loyer sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les estimations les plus subjectives concernent la durée de vie des immobilisations corporelles. La direction juge que ses estimations sont appropriées. Cependant, les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Apports afférents aux immobilisations

La politique de l'organisme est de capitaliser les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations et de pourvoir à un amortissement selon les méthodes et taux utilisés pour les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Le fonctionnement de l'organisme dépend de nombreux services de membres bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2 - Principales méthodes comptables (suite)**Ventilation des charges**

L'organisme présente certaines de ses charges par programme. Les charges spécifiques aux programmes sont directement attribuées à ces derniers.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

Bâtiment	4 %
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2 - Principales méthodes comptables (suite)

Accords d'infonuagique

Les accords d'infonuagique constituant des logiciels-service sont comptabilisés en charges lorsque les frais sont engagés. Ils sont présentés sous la rubrique « Papeterie et frais de bureau » à l'état des résultats. Ces charges sont de 9 674 \$ en 2026 (9 674 \$ en 2025).

3 - Débiteurs

	2026	2025
Comptes clients	306 \$	480 \$
Taxes de vente à recevoir	40 837	49 465
	<u>41 143 \$</u>	<u>49 945 \$</u>

4 - Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	81 329 \$	- \$	81 329 \$	10 000 \$
Bâtiment	1 933 774	196 999	1 736 775	898 098
Équipement	230 811	146 836	83 975	64 405
Matériel informatique	22 294	11 916	10 378	6 873
Matériel roulant	164 516	48 837	115 679	116 885
Équipement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 084	2 190	3 894	4 867
	<u>2 438 808 \$</u>	<u>406 778 \$</u>	<u>2 032 030 \$</u>	<u>1 101 128 \$</u>

5 - Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'un crédit autorisé de 20 000\$ renouvelable annuellement. Tout emprunt relatif à ce crédit porte intérêt au taux de 9,70%. Elle dispose également d'un crédit autorisé de 5 000\$ sur une carte de crédit dont 2 245\$ était utilisé au 31 mars 2026.

MAISON AMITIÉ DE LA HAUTE-GATINEAU**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2026**

Page 13

6 - Créditeurs

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	60 503 \$	14 538 \$
Salaires et vacances à payer	94 856	53 703
Sommes à remettre aux gouvernements	<u>29 136</u>	<u>19 440</u>
	<u>184 495 \$</u>	<u>87 681 \$</u>

7 - Apports reportés

Les apports reportés sont constitués de dons et de subventions destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde au début	208 001 \$	250 500 \$
Montant constatés à titre de produits	(214 891)	(197 598)
Apports reçus au cours de l'exercice	211 927	175 500
Apports reportés transférés aux immobilisations	<u>(6 195)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>198 842 \$</u>	<u>208 001 \$</u>

8 - Dette à long terme

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Hypothèque immobilière, remboursable par mensualités de 2 874\$ incluant les intérêts calculés au taux de 6,41%, renouvelable en août 2028. Cette hypothèque mobilière grève un immeuble d'une valeur comptable de 1 018 618\$.	361 119 \$	372 066 \$
Hypothèque immobilière, remboursable par mensualités de 3 016\$ incluant les intérêts calculés au taux de 6,33%, renouvelable en mai 2028. Cette hypothèque mobilière grève un immeuble d'une valeur comptable de 474 350\$.	<u>338 013</u>	<u>-</u>
	699 132	372 066
Versements échéant au cours du prochain exercice	<u>26 900</u>	<u>10 942</u>
	<u>672 232 \$</u>	<u>361 124 \$</u>

8 - Dette à long terme (suite)

Les versements des prochains exercices, en tenant compte du renouvellement de l'hypothèque à des conditions similaires, sont :

2027	26 900 \$
2028	28 663
2029	30 542
2030	32 543
2031	34 676
Autres	<u>545 808</u>
	<u><u>699 132 \$</u></u>

9 - Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Obligation relative à de l'équipement, sans intérêts, échéant en février 2029.	3 648 \$	4 866 \$
Versements échéant au cours du prochain exercice	<u>1 218</u>	<u>1 218</u>
	<u><u>2 430 \$</u></u>	<u><u>3 648 \$</u></u>

Les paiements minimums futurs exigibles sur au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2027	1 218 \$
2028	1 218
2029	<u>1 212</u>
	<u><u>3 648 \$</u></u>

10 - Apports reportés afférents aux immobilisations

	2026	2025
Solde au début	429 917 \$	196 601 \$
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(41 032)	(18 520)
Apports reçus pour l'agrandissement du bâtiment	-	20 401
Apports reçus pour des caméras de surveillance	6 195	-
Apports reçus pour acquisition de véhicule	-	60 000
Apports reçus pour l'aménagement de 15 unités d'hébergement	-	171 434
Apport reçus pour acquisition d'immeubles	<u>515 596</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>910 676 \$</u></u>	<u><u>429 917 \$</u></u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont constitués des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse, d'équipements, d'ameublement et de matériel roulant.

11 - Affectation interne

Le conseil d'administration a utilisé une somme de 172 216\$ aux fins de travaux de rénovation du centre d'hébergement et du continuum d'hébergement en santé mentale en 2025-2026, le solde au 31 mars 2026 est donc de 71 784\$ (244 000\$ en 2025). Au 31 mars 2026, il reste également un solde de 76 324\$ pour les travaux de développement des services. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12 - Opérations entre apparentés

Une somme de 19 166\$ (14 887\$ en 2025) a été versée au président du conseil d'administration à titre de frais de déplacements.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

13 - Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à ce type de risque par sa dette à long terme.

14 - Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Placements à court terme	- \$	1 044 \$
Débiteurs	8 802	(4 774)
Subventions à recevoir	(88 104)	89 950
Frais imputables au prochain exercice	(6 731)	(739)
Créditeurs	96 814	(26 092)
Apports reportés	(9 159)	(42 499)
	<u>1 622 \$</u>	<u>16 890 \$</u>